Réponse : R 11.1a

11.1a Pas de pénalité pour quelque joueur que ce soit

Si une balle en mouvement d'un joueur heurte accidentellement toute personne ou influence extérieure :

• Il n'y a de pénalité pour aucun joueur.

• Cela est vrai même si la balle heurte le joueur, l'adversaire ou tout autre joueur ou l'un de leurs cadets ou équipements.

Exception – Balle jouée sur le green en stroke play_: si la balle en mouvement du joueur heurte une autre balle au repos sur le green et que les deux balles étaient sur le green avant le coup, le joueur encourt la **pénalité générale (deux coups de pénalité)**.